

Compte rendu

**RENCONTRE RÉGULIÈRE DU COMITÉ DE VIGILANCE
DE LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE LA VILLE DE QUÉBEC**

Date	26 octobre 2023	Heure	11h30
Endroit	Rencontre hybride (local 324)		
Rédigé par	Fatao Traoré, relu par Réal Caron		
<ol style="list-style-type: none"> 1. Ouverture de la réunion (<i>Marie-Josée Asselin</i>) – 5 min <ol style="list-style-type: none"> 1.1. Constatation du quorum par le coordonnateur 2. Adoption de l'ordre du jour (<i>Marie-Josée Asselin</i>) – 5min 3. Compte rendu de la rencontre du 28 septembre 2023 – 10 min <ol style="list-style-type: none"> 3.1. Adoption du compte rendu (<i>Marie-Josée Asselin</i>) 3.2. Suivi du compte rendu (<i>Marie-Josée Asselin</i>) 4. Périodes de questions et d'échanges en lien avec l'actualité (<i>Marie-Josée Asselin</i>) 5. Présentations et période de questions <ol style="list-style-type: none"> 5.1. Retour sur les consultations publiques, principales recommandations de la commission consultative et PMGMR modifié (<i>Marie-Christine Alarie</i>) – 30 min 5.2. Présentation sur la qualité de l'air : Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur de la Ville de Québec (<i>Caroline Gates</i>) – 20 min 5.3. Rapport du sous-comité sur la préparation de la rencontre publique de 2024 (<i>Réal Caron et Fatao Traoré</i>) – 10 min 6. Propositions de sujets pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) et échanges sur des demandes de sujets à traiter pendant des rencontres ultérieures – (<i>Marie-Josée Asselin</i>) – 10 min 7. <i>Sujets d'échange entre membres votants uniquement</i> – (<i>Marie-Josée Asselin</i>) – 20 min <ol style="list-style-type: none"> 7.1. Rapport du sous-comité sur les règles de fonctionnement – (<i>Réal Caron et Gabrielle Chagnon-Roy</i>) 8. Levée de la rencontre – (<i>Marie-Josée Asselin</i>) 			

ÉTAIENT PRÉSENT-ES		
Membres votant-es	Olivier Coulombe	Craque-Bitume
	Réal Caron	Les Amies de la Terre
	Marie-Josée Asselin (en virtuel)	Vice-présidente du comité exécutif - Conseillère municipale du District Loretteville-Les Châtel
	Liane Clarisse-Mouchon	Conseil de quartier de Maizerets
	Claude Villeneuve (en virtuel)	Élu District de Maizeret-Lairet
	Jackie Smith	Élue District Limoilou
	Gabrielle Chagnon-Roy (en virtuel)	Conseil de quartier du Vieux-Limoilou
	Alexandre Turgeon	CRE Capitale-Nationale
	Mario Tremblay	Conseil de quartier de Lairet
Membres non-votant-es	Fatao Traoré	Coordinateurs du CVGMR
	Jean Charles Vandenberg	
	Cécile Cognet (en virtuel)	Ingénieure de projets, Projets industriels, Ville de Québec, Service des projets industriels et de la valorisation.

	Caroline Gates (en virtuel)	Conseillère en environnement, Division prévention et contrôle environnemental, Prévention et qualité du milieu
	Pierre-Alexandre Bessette (en virtuel)	Directeur, valorisation énergétique, Ville de Québec
	Marie-Christine Alarie	Conseillère en gestion des matières résiduelles - CMQ
Absent-es	Pierre Lefrançois	Maire de la Municipalité de l'Ange Gardien – Siège à la CMQ
	Mathieu Fournier	Directeur soutien à la gestion et la valorisation des matières résiduelles, Ville de Québec
	Philippe Robert	Direction régionale de santé publique

Objet	Date
Comité de vigilance de la gestion des matières résiduelles de la Ville de Québec	26 octobre 2023
Début de la réunion : 11h30	Suivis
<p>1. Ouverture de la réunion</p> <p>1.1. Constatation du quorum par le coordinateur et mot de bienvenue de la présidente</p> <p>Le coordinateur confirme l'atteinte du quorum</p>	
<p>2. Adoption de l'ordre du jour</p> <p>Adoption de l'ordre du jour par deux membres votant-es.</p>	
<p>3. Compte rendu de la rencontre du 28 septembre 2023 – 10 min</p> <p>3.1. Adoption du compte rendu (<i>Marie-Josée Asselin</i>)</p> <p>Adoption du compte rendu par deux membres votant-es.</p> <p>3.2. Suivi du compte rendu (<i>Marie-Josée Asselin</i>)</p> <p>a) Suivi auprès de Marie-Christine Alarie concernant la présentation sur les plastiques à usage unique</p> <p>Fatao a informé que la présentation sur les plastiques à usage unique de la CMQuébec sera reportée à la prochaine réunion. Cela est dû à la priorité accordée à la présentation de Marie-Christine Alarie intitulée "Retour sur les consultations publiques, principales recommandations de la commission consultative et PMGMR modifié," qui sera présentée lors de la réunion d'aujourd'hui par Marie-Christine Alarie.</p> <p>b) Suivi visite du lieu d'enfouissement.</p> <p>Marie-Josée Asselin annonce que la visite est prévue dès que le printemps arrivera. Elle a effectué une vérification du chantier de construction de la cellule d'enfouissement numéro 6 la veille, et tout semble se dérouler de manière satisfaisante.</p>	<p>Placer le compte rendu sur le site internet</p> <p>Présentation sur les plastiques à usage unique de la CMQ.</p> <p>À suivre</p>

<p>4. Périodes de questions et d'échanges en lien avec l'actualité (<i>Marie-Josée Asselin</i>)</p> <p>M. Villeneuve informe le comité qu'il a récemment tenu sa première réunion d'information en tant que conseiller municipal, et parmi les sujets suscitant le plus d'intérêt, la biométhanisation était en tête de liste. Il explique que les gens soutiennent cette initiative, mais qu'il subsiste de nombreuses questions à ce sujet. Il signale également que certaines personnes estiment que la ville devrait organiser des campagnes d'information pour clarifier les attentes, le fonctionnement et les types de matières à biométhaniser. Il rappelle que la ville a déjà fait beaucoup de promotion à ce sujet, notamment dans le bulletin municipal, les pages des journaux et sur le site internet. Malgré ces efforts, les citoyens estiment que la ville pourrait en faire davantage. Il s'interroge sur la durée pendant laquelle la sensibilisation et l'information sur la biométhanisation seront déployées et souligne que la continuité des campagnes est une bonne idée.</p> <p>Mme Asselin déclare que la ville prévoit lancer une campagne à l'automne. Mireille Plamondon, l'agente de communication responsable de la gestion des matières résiduelles, est actuellement en libération syndicale, mais quelqu'un la remplacera pour gérer les communications liées à la gestion des matières résiduelles. Elle mentionne que la campagne "Ça va où? Ça va là" a été un grand succès. De plus, elle annonce que d'autres initiatives sont en préparation, notamment une maquette explicative du processus de biométhanisation. Elle suggère également la possibilité d'utiliser la salle d'information après l'inauguration de l'usine de biométhanisation pour organiser des visites guidées avec l'utilisation de casques de réalité virtuelle. En conclusion, elle indique qu'il existe plusieurs projets en cours visant à continuer à faire découvrir l'usine de biométhanisation.</p> <p>M. Villeneuve suggère qu'il serait bénéfique d'accroître la diffusion de la vidéo présentant le tri optique des sacs destinés à la biométhanisation. Il estime que cela pourrait contribuer à améliorer la compréhension du processus par les citoyens.</p> <p>Mme Asselin confirme qu'il existe en effet plusieurs courtes vidéos de ce genre qui pourraient être diffusées. Elle prend acte de la suggestion et va réexaminer la question avec son équipe.</p> <p>Mme Smith se demande s'il serait envisageable de déplacer le point 7 de l'ordre du jour, qui concerne le vote sur l'attribution des droits de vote aux substituts, car les élus ont un événement prévu à 13h.</p> <p>Réal informe que nous sommes actuellement en plein cœur de la Semaine québécoise de la réduction des déchets, axée sur le thème du réemploi et de la réparation. Il mentionne également que Les Amis de la Terre ont lancé une campagne d'engagement auprès des épiceries zéro déchet pour toute la durée de la semaine. Les clients qui ne sont pas membres des épiceries zéro déchet bénéficieront d'une réduction de 15%.</p>	

Mme Asselin apprécie cette excellente initiative et mentionne qu'elle fréquente déjà une épicerie zéro déchet. Elle prévoit certainement rendre visite à cette épicerie spéciale. Elle informe également que dans son quartier, une demi-journée de réparations est prévue, une initiative du conseil de quartier Des Châtel. De plus, elle annonce que leur quartier travaillera en collaboration avec la ressourcerie "Nos Choses Ont une Seconde Vie," qui dispose d'une boutique en ligne, afin de les soutenir financièrement et contribuer à la réutilisation et à la réduction à la source.

Mme Smith souhaite savoir si la municipalité propose un soutien financier pour les friperies et des initiatives similaires à La Patente.

Mme Asselin explique que La Patente bénéficie déjà d'un financement partiel grâce à certains programmes. Avec les futurs plans de mise en œuvre (PMO) du (PMGMR), il est probable que des mesures de financement pour ce type d'organismes seront incluses. Historiquement, le financement de ces initiatives a été difficile car les précédents PMO et PMGMR n'étaient pas très axés sur de telles actions. Cependant, suite aux récentes consultations du PMGMR, les recommandations ont montré une forte demande pour la réduction à la source, la promotion de la réparation, du réemploi et de la répartition. La ville n'a actuellement pas de programme spécifique qui leur est applicable, mais cela est en cours de développement pour répondre à ces besoins.

M. Turgeon suggère de commencer la discussion sur le point 7, tel que demandé par Mme Smith.

7. Sujets d'échange entre membres votants uniquement – (Marie-Josée Asselin) – 20 min

7.1. Rapport du sous-comité sur les règles de fonctionnement – (Réal Caron et Gabrielle Chagnon-Roy)

Mme Asselin rappelle que le point 7 en question a déjà été débattu, et que le comité avait suggéré que les remplaçants soient acceptés sans droit de vote, étant donné que le comité est constitué d'élus nommés.

Alexandre est d'accord avec la position de Mme Asselin.

Mme Smith fait remarquer que dans les lois relatives aux entreprises, les actionnaires ont la possibilité de donner procuration, et elle ne voit pas la problématique démocratique de ne pas autoriser les substituts à voter.

Mme Asselin réagit en expliquant que les élus sont nommés en toute impartialité, et il existe une loi, la Loi sur la qualité de l'environnement, qui s'applique. Elle souligne l'obligation pour les élus de garantir une représentation adéquate, car ils ont été élus par les citoyens.

Mme Smith souhaite savoir s'il existe une possibilité pour les élus de se faire représenter.

M. Turgeon souligne plusieurs points. Tout d'abord, il explique que la partie de la loi sur les entreprises ne s'applique pas nécessairement aux organismes à but non lucratif (OBNL), où un administrateur ne peut pas se faire représenter par procuration. Deuxièmement, l'objectif est d'assurer une certaine stabilité parmi les membres. Enfin, il mentionne que les élus de la ville ont la liberté de décider s'ils souhaitent participer ou non au comité, sans qu'il y ait un district spécifiquement rattaché au comité.

Mme Mouchon s'interroge sur la procédure à suivre en cas d'absence des élus de la ville, si cela entraîne un manque de quorum. Elle se demande dans quelle mesure le vote a une incidence et sur quelles décisions le vote a porté.

Alexandre explique que dans de tels cas, on contacte l'organisme auquel appartient la personne absente et on demande qu'elle soit remplacée.

Mme Asselin souligne que les membres ont rarement été absents, mais en cas d'absence, la procédure habituelle est d'informer le coordinateur et de déterminer s'il est nécessaire ou non de reporter la réunion.

Réal exprime son soutien au droit de vote, principalement en raison de l'importance du quorum, et il estime qu'il serait pertinent de planifier les calendriers pour l'hiver et le printemps 2024 lors de la réunion de novembre.

Alexandre mentionne que le CVGMR n'a pas encore rencontré de problème de quorum, et il trouve que c'est décourageant d'avoir des membres qui changent fréquemment, surtout lorsque cela n'a pas été un problème jusqu'à présent. Il estime que cela peut décourager la présence régulière des membres, car avoir un remplaçant avec droit de vote au comité pourrait être perçu comme un incitatif à ne pas être présent.

Réal suggère qu'il serait préférable que chaque membre ait un substitut désigné, qu'ils aient ou non des droits de vote, et que cette information soit communiquée au coordinateur.

Mme Smith estime que l'idée d'avoir des substituts est positive. Cependant, elle précise qu'Édouard l'a déjà remplacée à plusieurs reprises et qu'il la représente également dans plusieurs autres comités, ce qui lui permet de bien partager les informations. Elle souligne que la désignation d'une personne pour la remplacer offre la possibilité aux membres d'être remplacés pour diverses raisons.

Mme Asselin réplique en expliquant qu'il n'y a aucun problème à avoir quelqu'un pour la remplacer, et qu'il n'y a pas de vote urgent prévu sur des questions cruciales. Elle souligne également la possibilité de reporter un vote, par exemple, en cas de nombre important d'absences.

M. Villeneuve a reçu un avis du greffe de la ville indiquant qu'il n'était pas possible de désigner quelqu'un en remplacement des élus. En tant qu'élus, c'est le conseil municipal qui le désigne pour siéger au CVGMR, et pour cette raison, il ne se sent pas à l'aise de céder son droit de vote. Il ajoute que maintenant, plusieurs facilités sont disponibles, notamment la possibilité d'être présent à distance et de voter à distance. Il insiste sur le fait que l'on n'a pas la légitimité pour déléguer le droit de vote à des remplaçants.

Gabrielle explique qu'elle n'a pas une position extrêmement rigide sur cette question. Elle rappelle le champ de compétence et les activités du comité, précisant qu'il ne s'agit pas d'un comité ayant des pouvoirs décisionnels. Elle est d'avis que si un remplaçant régulièrement informé des dossiers dispose d'une procuration, il ne voterait pas de manière arbitraire, mais plutôt en coordination avec la personne qu'il remplace. Elle estime qu'il n'y aurait pas de problème à permettre cette possibilité de donner procuration pour les votes, tant que cela contribue à la bonne tenue des réunions et au bon déroulement des activités du comité.

Alexandre exprime que le roulement habituel des représentants crée des retards dans le fonctionnement normal des représentants, mais il note également que les votes sont généralement unanimes. Pour lui, c'est donc une question sans grande importance.

Réal propose que nous procédions à un vote pour résoudre cette question.

Résultats du vote concernant l'attribution du droit de vote aux remplaçants réguliers :

- Contre : 4 voix
- Pour : 4 voix
- Abstention : 1 voix

Réal suggère de mettre cette question en attente et de la soumettre au sous-comité pour examen.

5. Présentation et période de questions

5.1. Présentation sur la qualité de l'air : Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur de la Ville de Québec (Caroline Gates) – 20 min

Caroline Gates expose le Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur de la Ville de Québec.

Caroline Gates rappelle que le plan d'action a été dévoilé le 29 août 2023. Elle explique que ce plan d'action est structuré autour de sept axes principaux, à savoir :

1. Transport, circulation et transition énergétique.
2. Combustion du bois.
3. Chantiers et matériaux en vrac.
4. Optimisation des approches et stratégies existantes.

5. Modélisation et amélioration des connaissances locales.
6. Gouvernance et communication.
7. Collaboration avec des équipes de recherche.

Mme Smith souligne que Limoil’Air a mené une collecte de données sur l’impact d’un incendie de forêt sur la qualité de l’air dans la zone ou la région. Elle estime que ce type de données devraient être partagées et elle précise que cette organisation était disposée à partager ces informations.

Mme Smith demande s’il serait envisageable d’inclure les chauffages au gaz naturel parmi les sources d’impact sur la qualité de l’air, car selon l’étude de Limoil’Air, il y aurait une augmentation des particules fines liées au chauffage au gaz naturel.

Mme Gates répond en expliquant que le gaz naturel est pris en compte dans l’analyse de l’impact sur la qualité de l’air, mais que le projet de réglementation actuel ne vise pas spécifiquement à interdire le chauffage au gaz naturel pendant les périodes de mauvaise qualité de l’air. Caroline ajoute que ce plan est conçu de manière évolutive, et qu’à l’avenir, ils pourront réexaminer ces questions.

Réal Caron exprime ses félicitations à la ville pour la mise en place de ce plan d’action, qui comprend un bilan annuel. Il souhaite savoir quel est l’état d’avancement de la commission consultative sur la qualité de l’air et demande des informations sur l’avancement du projet Aéromap.

Mme Asselin répond et explique que la ville prévoit organiser une présentation aux élus, peut-être lors des vendredis-causeries, avant que la modification du règlement sur le chauffage au bois ne soit soumise au conseil municipal. Cette démarche vise à garantir que tous les élus auront l’occasion de poser leurs questions et de discuter du sujet.

Mme Mouchon s’interroge sur les éventuelles mesures que la ville envisage de prendre pour réduire la circulation routière, car ce ne sont pas uniquement les véhicules de la ville qui contribuent à la mauvaise qualité de l’air.

Mme Asselin explique que c’est effectivement l’orientation qu’ils souhaitent prendre en développant des boulevards urbains sur Dufferin-Mont Morency et du côté du boulevard Hamel. Elle précise que certaines de ces initiatives nécessitent la coopération du ministère des Transports, car les autoroutes relèvent de sa compétence. Elle souligne également que le projet de tramway contribuera à terme à réduire la circulation dans les quartiers centraux. Actuellement, ils se concentrent sur ce qu’ils peuvent mettre en œuvre rapidement au niveau municipal, en minimisant leur dépendance vis-à-vis de leurs partenaires externes.

Mme Smith mentionne qu’elle s’engage activement à Limoilou pour réduire le réseau routier et promouvoir le verdissement. Elle a proposé l’idée de déminéraliser une grande partie de la Neuvième Avenue pour y intégrer des espaces verts. De plus,

ils sont en train d'identifier tous les endroits qui pourraient être déminéralisés lors de la mise en place du tramway, tout en favorisant la création de rues piétonnes.

Mme Asselin explique que cette année, avec le soutien du Collectif Canopé, ils ont pu financer la plantation d'arbres dans des espaces non municipaux. Cela s'explique par le fait que 75 % des terrains de la ville ne sont pas en leur possession, ce qui limite leur capacité à y planter des arbres. Cependant, grâce au succès du Collectif Canopé et à la forte demande, ils ont élaboré un nouveau résumé pour étendre leurs initiatives de plantation d'arbres. Ils saisissent toutes les opportunités de verdifier la ville en collaborant avec des partenaires, des entreprises privées et en exploitant les terrains municipaux.

Mme Asselin répond à la question de Réal concernant la commission consultative sur la qualité de l'air. Elle explique que la structure de la commission est en cours d'élaboration, mais n'est pas encore finalisée. Il est prévu d'inclure trois élus de la ville, des groupes de citoyens et des représentants du milieu environnemental. Ils ont également l'intention de créer une gouvernance au niveau de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), mais ont réalisé que le temps nécessaire pour parvenir à un consensus entre toutes les parties pourrait ralentir leurs ambitions. Le rapport du MEMS et le GTCA ont été présentés par le Dr. Robert à Saint-Augustin, Ancienne-Laurette et Wendake. Ancienne-Laurette a accepté de faire partie de la commission consultative. Ils prévoient d'entamer des consultations avec Saint-Augustin afin d'avoir au moins un élu représenté. Ils souhaitent aborder cette question au niveau de l'agglomération, voire au niveau de la CMQ. De plus, ils prévoient de développer des outils pour rendre les données sur la qualité de l'air plus accessibles aux citoyens et espèrent présenter cet outil en novembre.

Claude Villeneuve rappelle qu'au sein du rapport "Mon Environnement Ma Santé", la recommandation 8 suggérait la création d'une instance de gouvernance chargée de suivre l'ensemble des recommandations du MEMS et d'impliquer les différents acteurs concernés. Il souhaite avoir des informations sur la composition de cette instance.

Mme Asselin répond en indiquant que la commission consultative qui sera mise en place servira de structure pour répondre à cette recommandation. Au sein de cette commission, des sous-comités seront formés pour aborder différentes problématiques, mais les détails de la mécanique finale ne sont pas encore complètement définis.

Mme Smith souhaite savoir si le ministère des Transports du Québec (MTQ) fait partie de ces comités consultatifs.

Mme Asselin explique que la composition précise de la commission n'a pas encore été déterminée, mais elle mentionne que le ministère des Transports du Québec (MTQ) a été impliqué lors de la présentation du suivi des rapports MEMS, de l'élaboration du plan d'action sur la qualité de l'air et de la conférence de presse sur le rapport d'échantillonnage de l'automne dernier. Ils ont pris en compte les constats et les recommandations, et ils souhaitent maintenir ces partenariats. Elle

souligne que le MTQ a un rôle important à jouer, en particulier étant donné que toutes les autoroutes qui ceignent la ville relèvent de sa responsabilité. De plus, le ministère de la Santé doit également être impliqué car il s'agit d'une question de santé publique.

Mme Smith remercie et félicite pour le gros travail réalisé.

Mme Gates informe les membres du CVGMR que dans son plan d'action dévoilé le 29 août 2023, la ville prévoit réaliser une étude de modélisation atmosphérique des émissions du complexe de valorisation énergétique entre 2024 et 2027. L'objectif de cette étude est de mettre à jour la modélisation à la suite des travaux de modernisation complétés depuis la dernière modélisation réalisée par le ministère responsable de l'environnement en 2015. Elle ajoute qu'elle fournira davantage d'informations à ce sujet dans les années à venir.

Mme Asselin souligne l'importance de cette mesure pour le suivi du plan d'action et la nécessité de suivre les améliorations. Elle indique qu'ils continueront à insister auprès du ministère de l'Environnement sur l'importance de disposer de données pour évaluer l'amélioration de la qualité de l'air.

Mme Gates fournit des informations complémentaires sur un projet de capteurs en collaboration avec le ministère, qui s'inscrit également dans l'objectif de l'axe 5. Il s'agit d'une initiative d'Environnement Canada visant à évaluer la fiabilité des micro-capteurs à l'échelle provinciale et nationale. La ville a permis l'accès à certains lampadaires pour mener ces recherches.

Mme Asselin souligne que la ville est fortement engagée dans toutes les initiatives de recherche et de développement.

5.2. Retour sur les consultations publiques, principales recommandations de la commission consultative et PMGMR modifié (Marie-Christine Alarie)

En résumé, le nouveau PMGMR présente les points suivants :

- 5 grands défis à relever d'ici 2031.
- 7 objectifs ambitieux à atteindre d'ici 2031, notamment la réduction à 423 kg/habitant/an de la quantité de matières éliminées.
- Un total de 40 mesures.
- Des actions complémentaires et partagées entre la CMQuébec, ses composantes et les municipalités.
- La CMQuébec assume la responsabilité de 16 mesures et contribue à 27 autres mesures.
- Estimations budgétaires pour les mesures de la CMQuébec de 2024 à 2031 : 2 120 000 \$.

Marie-Christine Alarie informe que le PMGMR a été approuvé par le conseil de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ) le 19 octobre 2023 et qu'il a été transmis à Recyc-Québec pour une analyse de conformité.

Mme Mouchon souhaite savoir si une analyse des flux de matières sera intégrée dans la stratégie d'économie circulaire qui sera élaborée par la CMQ dans les années à venir, et dans quelles circonstances cette analyse serait utile.

Marie-Christine répond en indiquant que cela est lié à l'une des mesures du PMGMR, en particulier celle qui concerne la création de maillages et la cartographie des flux de matières.

Mario Tremblay demande des précisions sur la signification de "organisme de gestion désigné" dans le cadre de la mesure 40 du PMGMR.

Marie-Christine Alarie explique que les organismes de gestion désignés, en relation avec la modernisation de la collecte sélective et du système de consigne, sont des organismes qui ont été désignés par Recyc-Québec pour superviser la collecte sélective. Par exemple, Éco Entreprises Québec a été désigné par Recyc-Québec pour gérer la collecte sélective et pour le système de consigne, il s'agit de l'Association québécoise des récupérateurs de boissons gazeuses.

Réal demande à Alexandre Turgeon s'il a des observations ou des commentaires à faire étant donné qu'il a été l'un des commissaires au comité.

Alexandre répond en indiquant que dans l'ensemble, la CMQ a accompli un travail satisfaisant et que le nouveau PMGMR est plus ambitieux que le précédent.

Mario Tremblay exprime des préoccupations concernant le budget alloué à la mise en œuvre des actions du PMGMR, le jugeant apparemment insuffisant.

Marie-Christine répond en expliquant que les chiffres présentés sont des estimations budgétaires pour les sept prochaines années, en utilisant le budget actuellement disponible à la CMQ. Cependant, ces chiffres ne tiennent pas compte du budget que les composantes (Agglomération de Québec, MRC de l'Île d'Orléans, MRC de la Jacques-Cartier et la MRC Côte de Beaupré) devront également allouer à la mise en œuvre. Par conséquent, le budget total sera plus élevé que ce qui est actuellement présenté, et des financements supplémentaires seront nécessaires.

Réal Caron exprime les félicitations des Amis de la Terre pour la mesure 30, qui concerne le financement à la mission pour les organismes qui s'occupent de réduction à la source. Il demande ensuite à Marie-Christine de fournir des informations sur le futur observatoire de la gestion des matières résiduelles (GMR).

Marie-Christine explique que l'objectif principal de l'observatoire de la gestion des matières résiduelles sera d'accroître la transparence en diffusant des données et en présentant les indicateurs mesurés ainsi que les outils qui seront développés. Les discussions actuelles se concentrent sur cet aspect.

Mme Mouchon mentionne qu'en France, il existe des observatoires similaires sur les déchets qui sont soutenus par les régions.

<p>Marie-Christine confirme qu'ils ont l'intention de s'inspirer des pratiques observées ailleurs et d'adapter ces modèles au contexte de la CMQ.</p> <p>5.3. Rapport du sous-comité chargé de la préparation de la réunion publique de 2024 (Réal Caron et Fatao Traoré) – 10 minutes</p> <p>Réal présente le rapport du sous-comité, dont on retiendra l'échéancier suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Janvier 2024 : Préciser la date de la rencontre (avril 2024) - Février 2024 : Dépôt du rapport annuel 2023 du CVGMR; - Février 2024 : présentation du plan de communication (service des communications) - Février 2024 : Discussions au CVGMR pour déterminer le contenu et la forme de la rencontre (hybride ou non) - Mars 2024 : Adoption du rapport annuel 2023 du CVGMR - Mars 2024 : Finalisation de l'organisation de la rencontre, en collaboration avec le service de l'interaction citoyenne. <p>6. Propositions de sujets pour l'ordre du jour de la prochaine rencontre (report systématique des sujets prévus, mais non traités) et échanges sur des demandes de sujets à traiter pendant des rencontres ultérieures – <i>(Marie-Josée Asselin)</i> – 10 min</p> <ul style="list-style-type: none"> a) Présentation de la campagne de sensibilisation de la CMQuébec sur les plastiques à usage unique par Monica Breton b) Présentation du bilan de la collecte des résidus alimentaires par Mathieu Fournier c) Calendrier des rencontres de l'hiver et du printemps 2024 	
<p>8. Levée de la rencontre – <i>(Marie-Josée Asselin)</i></p> <p>La rencontre se termine à 13h 30</p>	

ACRONYMES :

PMGMR : Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles (CMQ)
PMO : Plan de mise en œuvre du PMGMR (Agglomération de Québec)
VQ : Ville de Québec
CMQ : Communauté métropolitaine de Québec
RAA : Règlement sur l'assainissement de l'atmosphère
CCME : Conseil canadien des ministres de l'Environnement
MELCCFP : Ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la faune et des parcs
MEMS : Mon environnement, Ma Santé
OGD : Organisme de gestion désigné
ISÉ : Information sensibilisation et éducation
AQRCB : Association québécoise de récupération des contenants de boissons

ANNEXES

Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur :

- [Plan d'action 2023-2027 pour une saine qualité de l'air extérieur \(quebec.qc.ca\)](https://quebec.qc.ca)

Documents adoptés par le conseil de la CMQuébec le 19 octobre 2023 :

- [Rapport de consultation publique](#)
- [PMGMR 2024-2031 modifié de la CMQuébec \(Rive-Nord\)](#)